

**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.  
Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.


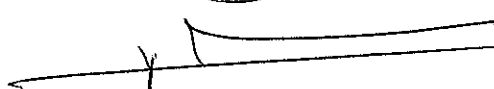
---

Je, soussigné (e), Mr ou Mme Déprez Christophe

demeurant à Lewarde

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 2 Mai 2019.

## Pétition contre l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Epinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'Etat, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.

Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'Etat, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

---

Je, soussigné (e), Mr ou Mme Chazy Pauline

demeurant à 265, Rue de Loffre 59287 LEWARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 29 AVRIL 2019



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Epinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'Etat, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.  
Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'Etat, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

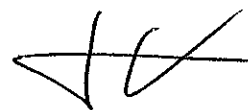
---

Je, soussigné (e), Mr ou ~~Mme~~ HANNEBICQUE DIDIER

demeurant à 34 Avenue des Anémone à LEWARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 5 mai 2019



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Epinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'Etat, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.  
Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'Etat, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

---

Je, soussigné (e), Mr ou Mme HUNGERBUER Martine

demeurant à 14 allée Pablo Neruda 59287 Lewarde

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 23 04 2019

Hungerbuer

**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Epinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'Etat, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.  
Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'Etat, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

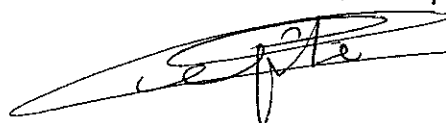
Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

---

Je, soussigné (e), Mr ou Mme M. DEBAIL et M<sup>me</sup> LEPRETRE  
demeurant à 282 rue Louise Michel 59287 Lewarde -

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 02/05/2019.

  
Debail

**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.

Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

---

Je, soussigné (e), ~~Mr~~ ou Mme

STAQUET  
demeurant à 725, Rue d'ERCHIN Lewarde

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le \_\_\_\_\_

*Staquet*



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinois - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.

Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

Je, soussigné (e), Mr ou Mme \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_

ROUSSEL

54 rue de Montigny

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 02/05/2019



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinois - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.

Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

Je, soussigné (e), Mr ou Mme BARTOZAK MARION  
demeurant à 750 rue d'Épinois 59187 LEUARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 18/04/2019

Bartozak



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.  
Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.


---

Je, soussigné (e), Mr ou Mme BARTOZAK LEA,

demeurant à 780 rue D'eadin 59287 LEWARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 18/04/2019



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.

Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

Je, soussigné (e), Mr ou Mme

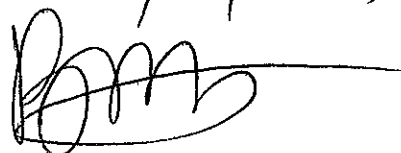
demeurant à

BARTCZAK Hubert  
750 rue d'Échin 59287 LEWARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le

18/04/2019



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.

Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

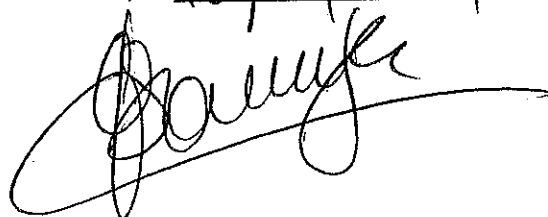
Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

---

Je, soussigné (e), Mr ou Mme BARTCZAK Estelle  
demeurant à 780 rue d'Enclin 59187 LEWARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 18/04/2019



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinois - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.  
Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

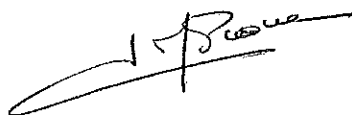
---

Je, soussigné (e), ~~Mr~~ ou Mme PLANE Thérèse Marie.

demeurant à LEWARDE, 59287, 521 rue de l'égalité

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 07.05.19.



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.

Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

---

Je, soussigné (e), Mr ou ~~Mme~~ PLANE François

demeurant à LEWARDE, 521 rue de l'égalité

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 7 Mai 2019



**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinoy - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.  
Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.


---

Je, soussigné (e), Mr ou Mme Maryse et Eric DALLE

demeurant à Lewarde, Rue de Fourchecourt

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 07/05/2019.





**Pétition contre  
l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre**

La société « SAS STB MATERIAUX », située au n° 14 rue de l'Épinoï - 59175 TEMPLEMARS, exploite, avec une autorisation préfectorale, une carrière de sable, le long de la route départementale 135, allant vers Loffre en quittant Lewarde.

Lors d'un contrôle effectué par les services de l'État, il a été constaté que monsieur le responsable de l'entreprise ne respectait pas les règles émises à l'origine. En effet, la société y déposait des produits non autorisés, alors qu'elle devait remettre en état le site, après l'enlèvement du sable.

Afin de rectifier sa situation auprès de l'Administration, la société « SAS STB MATERIAUX » a déposé un dossier pour l'installation de stockage de déchets inertes sur sa propriété.

Une enquête publique est ouverte du 5 avril au 7 mai 2019.  
Les documents sont consultables en mairie de Loffre.

Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'autre lieu pour recevoir des détritiques, dans le secteur.

Il existe déjà, sur notre ville, ou à proximité, un site autorisé par l'État, géré par SUEZ, traitant le dépôt des déchets inertes, et une ancienne zone qui a reçu des boues de station d'épuration.

Cette démarche est purement commerciale et est inacceptable pour les habitants de Lewarde, dans le cadre environnemental.

Vous pouvez vous opposer à ce projet, en signant cette note, ci-dessous, qui peut être remise en mairie de Lewarde ou déposée sur le registre d'enquête.

① Je, soussigné(e), Mr ou Mme Daoud Rani et Rahma  
demeurant à Lewarde

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 16 Mai 2019

② Mr et Mme Zouiche Rahma  
A Lewarde  
Zouiche

Je, soussigné (e), Mr et Mme Wanquette Yvette  
demeurant à Lewarde 34 rue Couësun

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 26 avril 2019

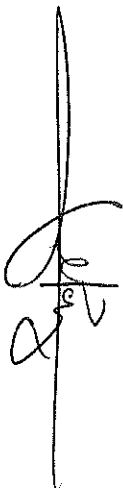
Wanquette

Je, soussigné (e), Mr ou Mme TERRANU,

demeurant à LEWARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

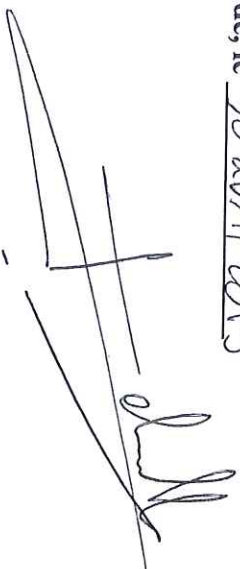
Fait à Lewarde, le 02/05/2019



Je, soussigné (e), Mr ou Mme Delavalle Joel  
demeurant à 316, rue Jules Guesde 59287 LEWARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 30 avril 2019



Je, soussigné (e), Mr ou Mme VEREZ-Valérie

demeurant à N°249, Rue Louis Aragon 59227 Lewarde

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 04.05.2019.

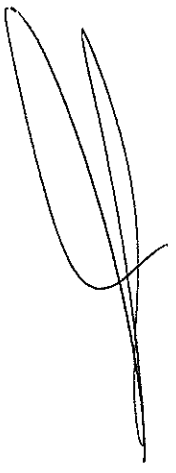


Je, soussigné (e), Mr ou Mme YACSHAR EK

demeurant à LEWARDE

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 25/4/2019





05, soussigne (e), M/R ou M/Me Gourry

demeurant à

10 cite Beharrelle

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 25.04.2019

Gourry

Je, soussigné (e), Mr ou Mme LEBLANC Samvel  
demeurant à 600, rue de LOFFRE 59284

- s'oppose au projet de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de Loffre, émanant de la société « SAS STB MATERIAUX »
- demande à Monsieur le Préfet du Nord de rejeter cet aménagement,
- souhaite que les terrains soient remis à leurs états initiaux, comme indiqués dans l'autorisation de l'exploitation du sable, à l'origine.

Fait à Lewarde, le 09/08/2019

